

Corrigé offert par SES réussite

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser

Partie 1 – Sujet 74 (G1SSEES04009)

1. Illustrez, à l'aide d'un exemple, la distinction entre déviance et délinquance. (3 points)

La déviance et la délinquance correspondent toutes deux à une transgression de normes, mais elles ne renvoient pas au même type de règles.

En effet, la déviance désigne un comportement qui transgresse une norme sociale. Ces normes ne sont pas forcément écrites et leur non-respect entraîne des sanctions informelles. La délinquance correspond à la transgression d'une norme juridique inscrite dans la loi et entraîne des sanctions formelles.

Par exemple, parler fort dans une bibliothèque est un comportement déviant, tandis que voler une voiture est un acte de délinquance car il est puni par la loi.

2. Caractérisez le lien entre les infractions subies et la taille de l'unité urbaine. (3 points)

Cambriolage : 1,7 % en commune rurale contre 2,4 % en grande agglomération.

Calcul : $2,4 - 1,7 = 0,7$ point.

Dégradation de la voiture : 2,6 % en commune rurale contre 7,8 % en grande agglomération.

Calcul : $7,8 - 2,6 = 5,2$ points.

Coefficient multiplicateur : $7,8 / 2,6 = 3$.

Les infractions sont plus fréquentes dans les grandes unités urbaines.

3. Expliquez pourquoi il est difficile de mesurer la délinquance. (4 points)

Cambriolage : 53,5 % déposent plainte.

$100 - 53,5 = 46,5$ % ne déposent pas plainte.

Dégradation du logement : 11,9 % déposent plainte.

$100 - 11,9 = 88,1$ % ne déposent pas plainte.

Écart de non-déclaration : $88,1 - 46,5 = 41,6$ points.

Ces écarts montrent l'existence d'un chiffre noir de la délinquance. Toutes les infractions ne sont pas enregistrées, ce qui rend la mesure incomplète.